WOMEN

SE FORMER EST ESSENTIEL POUR LE PERSONNEL ET L'ENTREPRISE, UN DUO GAGNANT ! LA FISCALITÉ EST UN MONDE COMPLEXE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION.

BÉATRICE DELFIN-DIAZ
Co-fondatrice de Tax Legal Academy, European Compliance Director, OmniVAT Consulting. Présidente des Femmes Chefs d'Entreprises & EU commissaire FCEM, Présidente Ecofin Women Club

LA FORMATION CONTINUE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.

Un employé épanoui est un gain pour l'entreprise. L'épanouissement du collaborateur passe également par la formation. Il sera d'autant plus motivé à s'engager pleinement dans son travail et à mettre en pratique ce qu'il aura appris lors des formations suivies. C'est une richesse mutuelle pour l'employé et l'entreprise, les deux y gagnent. L'employé acquiert de nouvelles compétences et peut ainsi évoluer au sein de l'entreprise.

LA FISCALITÉ, UN DOMAINE QUI ÉVOLUE SANS CESSE !

Etre à la pointe de l'actualité fiscale est un vrai parcours du combattant. Qu'il s'agisse de jongler entre les lois, les règlements, la jurisprudence, les commentaires administratifs belges et européens ou de remplir ses obligations fiscales correctement, n'est pas chose aisée. Certaines actualités sont parfois même contradictoires. Difficile d'y voir clair ! Il faut être aujourd'hui un excellent jongleur pour être habile dans cette matière évolutive.

C'est pour cette raison que la **Tax & Legal Academ**y vous accompagne à mettre en place un plan de formations et intra ou inter-entreprise. La TLA vous propose toute une série de formations dans le domaine de la fiscalité, des douanes & accises, de la TVA, IPP, Isoc qui sont ses matières de prédilection. Le volet légal est également important. Notre centre de formation propose des modules en droit des sociétés, droit fiscal ou encore le droit successoral et patrimonial. Autant vous dire que les sujets à vous proposer ne manquent pas ! Qu'il s'agisse des conflits entre associés, responsabilités des administrateurs, de la PRJ ou des actualités fiscales diverses belges et européennes, nous abordons toutes ces thématiques.

Pour prendre l'exemple du secteur de la **construction** et de la **TVA**, bon nombre d'initiatives du gouvernement ont été prises en matière fiscale dans le domaine de la construction, la rénovation ou l'aménagement des bâtiments. C'est pour cette raison que nous consacrons une journée entière sur le sujet tellement la fiscalité est vaste et est devenue complexe. Nous aborderons les aspects légaux et analyserons également de nombreux cas pratiques et situations diverses.

LES CRYPTOMONNAIES, LES NFT, LE METAVERSE ONT LE VENT EN POUPE !

Il n'y a pas un jour qui passe sans entendre parler du bitcoin, des cryptomonnaies, des nft et du metaverse. Qu'en est-il du point de vue fiscal ? Un monde encore méconnu pour beaucoup. Participez à notre **colloque fiscal** du 15 décembre prochain avec *Maître Typhanie Afschrift* qui décortiquera cette matière nébuleuse du point de vue fiscal. Pour optimiser cette journée, nous vous avons concocté un programme alléchant et diversifié. Les quatre éminents orateurs aborderont les **actualités fiscales** récentes et à venir (IPP & Isoc), des opportunités liées à la mise à jour du **CSA** et les fondamentaux et actualités de la **planification successorale**. Des sujets qui nous concernent tous !

D'autres séminaires d'une journée seront organisés d'ici la fin de l'année sur les **actualités** TVA, la **fiscalité des voitures** (verdissement automobile) d'un point de vue TVA, IPP et Isoc. Et si vous commercez à l'international et que vous êtes confrontés à la problématique de l'autoliquidation ou que vous agissez en tant qu'intermédiaire, nous prévoyons plusieurs journées d'immersion et tours d'horizon en la matière.

« Je suis bien consciente que la formation a un coût, mais elle est essentielle pour acquérir de nouvelles compétences et être performant ».

En devenant membre de la TLA, vous bénéficiez de nombreux avantages et bénéficiez de 20% de réduction sur toutes nos formations, également en tant que membre Ecofin. La TLA est également reconnue comme opérateur de formation agréé en Région Wallonne. Il est donc possible de payer vos formations en partie avec des chèques Sodexo. Agréation ITAA et IRE.

Rendez-vous le 15.12.22 dans le beau cadre du Château de Namur ! Inscription via www.taxlegal-academy.be training@taxlegal-academy.be